

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Protection de l'enfant: valider la stratégie nationale

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le ministère des Affaires sociales et des Droits de la femme a organisé, avec l'appui de l'Unicef, l'atelier de validation du document de la stratégie nationale de la protection de l'enfant. Les conclusions de ces assises, qui ont eu lieu le 17 février 2022 et vu la participation des experts des administrations sectorielles, devraient servir d'outil de coordination essentielle de la mise œuvre de la politique du gouvernement. En ouvrant les travaux de cet atelier au nom de la ministre des Affaires sociales, son secrétaire

général, Roger Mikala Manfoumbi, a relevé que la protection de l'enfant consiste à prévenir et à répondre à toutes les formes de maltraitance. Il s'agit, entre autres, "des violences sexuelles, l'exploitation, la discrimination, le mariage forcé", a-t-il indiqué. D'où l'importance d'un cadre juridique adapté.

À noter que cet atelier intervient au moment où le Gabon fait face à des violations des droits de l'enfant dans le domaine des sports collectifs. Ce qui a d'ailleurs conduit le représentant résident adjoint de l'Unicef, Donatien Tameka, à "féliciter la justice du fait qu'elle s'est saisie du dossier".



Photo: BOTOUNOU

Une vue des participants à l'atelier.

Le clin d'œil de *Lybek*



CDC: paralysie à l'horizon?



Photo: GMNN

Les responsables du Syltra-CDC.

GMNN
Libreville/Gabon

Le fonctionnement de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pourrait être ralenti dans les prochains jours. En colère, les travailleurs de cette administration ont déposé jeudi un préavis de grève. Dans une dizaine de jours, un mouvement d'humeur pourrait donc être observé, au risque de paralyser toutes les activités de l'institution.

À l'origine de cette montée de tension, le Syndicat libre des travailleurs de la CDC (Syltra-CDC) évoque différentes violations du Code du travail. En effet, les syndicalistes fustigent le licenciement d'un délégué du personnel sans l'accord de l'Inspection du travail, la violation de la convention sur les libertés syndicales, la résiliation des contrats de travail à durée indéterminée de deux travailleurs et plusieurs autres

faits jugés illégaux.

La CDC est une institution financière, créée sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière tout en étant sous la tutelle du ministère de l'Économie et de la Relance. Son rôle est de soutenir les politiques publiques en finançant les besoins structurants et les priorités nationales.

Alix Alfred Ayo Owondo nouveau patron des sapeurs-pompiers

F. M. MOMBO
Libreville/Gabon

DIRIGE depuis quelques années par le général de brigade Marius Mbadinga, le corps des sapeurs-pompiers a désormais un nouveau commandant: le lieutenant-colonel Alix Alfred Ayo Owondo. Promu lors des dernières nominations, il a pris son commandement jeudi dernier au Camp Baraka.

La cérémonie de passation de commandement a été présidée par le général de division aérienne Jean-Martin Ossima Ndong, chef d'état-major général des Forces armées gabonaises (CEMGFAG). En présence du ministre de la Défense nationale, Michaël Moussa Adamo, accompagné pour la circonstance de sa collègue de l'Économie, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou



Photo: F. M. MOMBO

Le lieutenant-colonel Alix Alfred Ayo Owondo recevant le fanion de commandement des mains du CEMGFA, Jean-Martin Ossima Ndong.

En prononçant la formule consacrée à la passation de commandement, le CEMGFA a demandé aux officiers, sous-officiers et militaires du rang de reconnaître désormais pour chef le lieutenant-colonel Alix Alfred Ayo Owondo. "Vous lui obéirez

en tout ce qu'il vous commandera", a-t-il indiqué.

Né le 20 juillet 1982 à Libreville, le promu est père de quatre enfants. Il a fait le choix du métier des armes après son baccalauréat série A1 au lycée d'Application Nelson-Mandela.